

CERTIPHYTO

Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

📌 OBJECTIFS

- Respecter les consignes et la réglementation liées aux PP et mettre en place des mesures de prévention
- Identifier les risques liés à l'utilisation des PP et mettre en place des mesures de prévention pour la santé
- Connaître les méthodes et produits de biocontrôle

📖 CONTENU DE LA FORMATION

- Réglementation et sécurité environnementale
- Santé, sécurité des applicateurs et espaces ouverts au public
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives

🔍 MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Échange à partir des connaissances et pratiques de chacun. Etude des transferts possibles. Evaluation du niveau de connaissance par réalisation d'un QCM et attestation de fin de formation indiquant les acquis
- Seuil de réussite à 25/30 en primo-certificat

✍️ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation collective en présentiel avec un formateur habilité
- Formation individuelle en présentiel ou à distance (si renouvellement) par l'utilisation d'une plateforme de e-learning et accompagnée d'un tuteur
- Remise d'un document de synthèse par voie dématérialisée à l'issue de la formation
- Formation accessible aux malentendants appareillés, aux malvoyants s'ils disposent de leur propre appareil de prises de notes et aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous signaler toute situation de handicap afin de proposer et mettre en place les adaptations nécessaires.

🕒 DURÉE

Renouvellement : 14 h
Primo certificatif : 28 h

✅ PRÉ REQUIS

- Aucun en primo-certificat
- Détenir le Certiphyto Conseil en renouvellement

👤 POUR QUI ?

Toute personne réalisant une activité de distribution, de préconisation de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques

📄 CONDITIONS D'ACCÈS

- Entretien téléphonique
- Délai d'accès de minimum 15 jours avant la prestation
- Le seuil minimum d'ouverture de la formation est de 8 personnes

💶 TARIF ET FINANCEMENT

- Tarif Individuel : 140 €/jour
- Formation éligible au CPF. Financement également possible sous conditions par OPCO ou FAF ou par Pôle Emploi

📍 LIEU

CFPPA-UFA de Montravel-Villars (42),
ou hors-site après étude des conditions
d'accueil

📊 INDICATEURS (2022)

- Réussite à l'examen : 100 %
- Satisfaction des apprenants : 8,84/10